



» Sur la trace des chemins historiques

Chère lectrice, cher lecteur,

Depuis la parution du bulletin 01/2003 à la fin de l'année dernière, les bases scientifiques de l'Inventaire des voies de communication historiques, élaborées par ViaStoria (appelée IVS jusqu'en 2003) sous la direction des professeurs K. Aerni et H. Herzig de l'Institut de géographie de l'Université de Berne, ont été livrées à l'Office fédéral des routes (OFROU). Ainsi donc, toutes les données et les informations relatives à l'IVS peuvent être consultées et commandées tant auprès de l'OFROU que de Steiner & Buschor, à Berthoud, le nouveau prestataire de services de la Confédération en matière de chemins historiques.

Fig. 1 :
L'alpe Wyssenmad au
Col du Susten
photo :
ViaStoria, Université
de Berne



A moyen terme, c'est sur les travaux législatifs que vont se concentrer les efforts. Soumis aux services fédéraux et aux commissions techniques nationales intéressés dans le cadre d'une procédure interne en automne dernier, le projet d'ordonnance concernant la protection des voies de communication historiques de la Suisse (OIVS) sera mis en consultation auprès des cantons et des autres milieux concernés (voir l'article spécifique publié dans le présent bulletin). La transformation minutieuse et coûteuse des données disponibles de l'inventaire pour en permettre une diffusion informatisée simple fait également partie de ce travail.

En plus d'une édition conviviale de l'inventaire, l'intensification de la future collaboration avec tous les acteurs responsables de la protection et de l'utilisation des chemins historiques constituera lui aussi un point fort de l'activité de l'OFROU. Outre le bulletin, des séminaires, des publications thématiques, des guides et autres documents serviront à améliorer l'échange d'expériences et la compréhension mutuelle.

Bulletin de juin 2004

ivs

Inventar historischer Verkehrswege der Schweiz
Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse
Inventario delle vie di comunicazione storiche della Svizzera
Inventari da las vias da comunicaziun istoricas da la Svizra



Ordonnance concernant la protection des voies de communication historiques de la Suisse (OIVS) : consultations des offices et suite des opérations

En automne 2003, le projet de cette ordonnance a été soumis, pour avis, aux services de la Confédération par le biais d'une procédure interne. A cette occasion, plusieurs offices fédéraux et commissions techniques ont soulevé des questions importantes et fait des propositions parfois innovatrices et dépassant le cadre prévu. Les points suivants vont notamment être examinés de plus près avant que le projet de l'OIVS ne fasse l'objet d'une consultation auprès des cantons et des autres milieux intéressés.

– Notion de voie de communication historique

L'ordonnance se réfère en premier lieu aux liaisons routières. A la base, il faut toutefois se demander si et dans quelle mesure l'inventaire fédéral devrait également comprendre d'anciens tracés ferroviaires ou même des tronçons actuels mais présentant un intérêt historique.

– Substance des voies et buts de la protection

Le classement des voies historiques en trois degrés selon leur substance complique l'attribution des mesures concrètes de préservation, surtout pour la catégorie moyenne des « tracés historiques avec substance ». En l'occurrence, il convient d'examiner si et comment il faut procéder à la gradation des objectifs de la protection par analogie aux degrés précités. L'ordonnance ne permettra toutefois guère de supprimer les problèmes de mise en œuvre découlant de la méthodologie du premier relevé des bases scientifiques de l'inventaire.

– Forme de publication

En vue de la publication, la question est de savoir si les volumineuses descriptions des

objets doivent faire partie de l'annexe de l'OIVS. Si ce n'est pas le cas, il faut prévoir de publier les informations dépourvues de portée juridique dans un document séparé.

L'OFROU a l'intention de publier une version informatisée de l'OIVS et de l'inventaire dans un premier temps. Le caractère contraignant de la publication électronique ainsi que les modalités de la diffusion du document traditionnel également nécessaire doivent être étudiés plus à fond.

– Suite des opérations

L'OFROU a analysé les principales modifications proposées. Les questions matérielles seront discutées avec les partenaires les plus importants, après quoi le projet d'ordonnance sera rédigé pour être mis en consultation.

Parallèlement à la consultation relative à l'OIVS, il est prévu de mettre en place une application pilote de la forme électronique interactive des données de base de l'inventaire pour trois domaines expérimentaux (carte d'inventaire, carte de terrain, descriptions des objets) ainsi que de celle du déroulement des opérations. Les préparatifs à effectuer, notamment en ce qui concerne les données relevées depuis 1983, sont coûteux et demandent du temps. Ils déterminent donc dans une large mesure le début de la consultation précitée.

Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT)

En janvier 2004, l'organe directeur de la RPT, composé de représentants de la Confédération et des cantons, a décidé de poursuivre, en matière de protection du patrimoine et des monuments, la prise en charge commune des objets d'importance nationale. Seuls ces derniers bénéficieront d'un apport de fonds fédéraux aux mesures de conservation. Envisagée à titre de variante plus économique, la cantonalisation intégrale a été provisoirement abandonnée. En conséquence, les cantons

assumeront exclusivement mais entièrement le financement de la préservation des objets d'importance régionale et locale.

Afin de concentrer ses efforts, l'OFROU a déjà limité, jusqu'ici, ses modestes ressources aux chemins historiques d'importance nationale. Or, d'innombrables ouvrages de portée régionale et locale méritent également d'être conservés en raison de la valeur qu'ils revêtent pour l'ensemble du réseau des voies traditionnelles de communication. En sa qualité d'organe fédéral spécialisé dans ce domaine, l'OFROU tient donc à ce que les cantons assument leur responsabilité pour ce patrimoine culturel national dans le cadre du financement, qui leur incombe à eux seuls, des éléments régionaux et locaux.

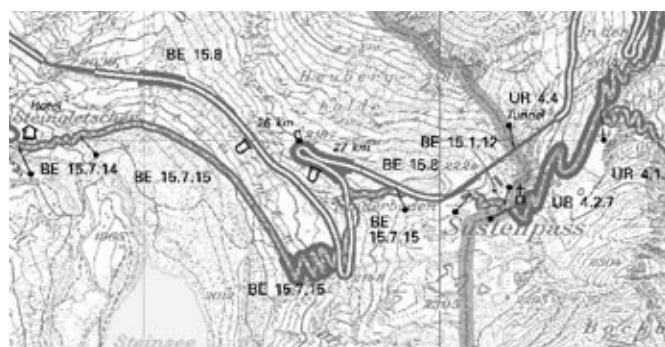
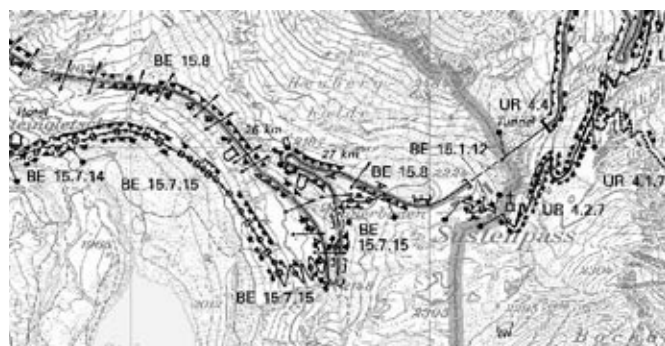
Ouverture des nouvelles archives

De nombreuses informations relatives à l'inventaire des voies de communication historiques ont fait l'objet d'un recensement et de recherches au cours de ces 20 dernières années. Les données scientifiques ainsi accumulées sont disponibles sous forme d'une volumineuse documentation papier classée par cantons et composée de textes et d'œuvres cartographiques. Parmi ces dernières, la carte de terrain et la carte d'inventaire constituent deux éléments essentiels.

La carte de terrain, établie au 25'000e, représente le fondement cartographique des chemins historiques et décrit les traces telles qu'elles existent au moment du relevé. Dressée à la même échelle, la carte d'inventaire comprend tous les tracés repris dans ce dernier, classés selon l'importance qu'ils revêtent d'après la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) ainsi que les vestiges encore visibles sur le terrain. En outre, il existe une description de tous ceux qui sont d'importance nationale. Depuis le printemps 2004, l'ensemble de la documentation peut être consultée chez Steiner & Buschor à Bertoud.

Fig. 2 :
carte de terrain
ViaStoria, Université
de Berne

Fig. 3 :
carte d'inventaire,
ViaStoria, Université
de Berne



Archives IVS
Steiner & Buschor, Ingenieure und Planer AG
Gotthelfstrasse 52
Postfach 1523
3401 Berthoud
Tel. +41 34 422 03 22
Fax +41 34 422 85 19

Heures d'ouverture
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h



Les cartes de l'IVS ont été établies à l'aide d'un système spécial et mémorisées numériquement. Etant incompatibles avec les systèmes d'information géographique (SIG), leurs structures des données sont en cours de transfert dans un nouveau modèle permettant la gestion et l'utilisation de l'ensemble de l'IVS au moyen de SIG. Une fois cette migration terminée, les données et le modèle seront mis à la disposition des utilisateurs intéressés.

Durant la consultation relative au projet d'inventaire, les informations seront accessibles par Internet aux utilisateurs de la Confédération ainsi que des autorités cantonales et communales. Ultérieurement, les archives électroniques seront ouvertes à un large public. A terme, l'IVS numérique sera donc à la portée de tout un chacun.

L'IVS sur le terrain : reconstruction du pont de Häderli (canton d'Uri)

Situé en amont de Göschenen, ce pont à trois arches a souvent été considéré comme un ouvrage d'art exemplaire pour son



époque. Il figure dans le tronçon « UR 1.2.4 Häderlisbrücke – Spränggi » de l'inventaire des voies de communication historiques, où il est classé « d'importance nationale ». La chronique, qui le mentionne pour la première fois au 12^e siècle, fait état d'une passerelle de bois réalisée pour enjamber la Reuss dans le cadre de l'aménagement du chemin muletier des gorges des Schöllenen. L'utilisation de ce matériau pour les autres ponts de la vallée d'Urseren ayant porté un coup très dur aux forêts de la région, l'ouvrage fut refait, mais en pierres, en 1649. Ne pouvant être emprunté par les diligences et les voitures, il perdit de son importance suite à la construction de la route du Gothard entre 1820 et 1830. Les violentes intempéries de 1835 qui en endommagèrent la face, les parapets et l'arche centrale mirent fin à son utilisation pendant de longues années. Mais en 1848, les Uranais décidèrent de remettre le pont en état malgré la nouvelle route.

L'histoire se répéta en 1987 : dans la nuit du 24 au 25 avril, les éléments se déchaînèrent sur le massif du Gothard, la Reuss



Fig. 6 :
Plan de situation (en phase de remaniement graphique)
Steiner & Buschor à Berthoud
graphique :
Basler & Hofmann, Zurich

Fig. 4 :
Le pont de Häderli en phase de reconstruction...
photo :
Basler & Hofmann, Zurich

Fig. 5 :
...et reconstruit
photo :
Basler & Hofmann, Zurich

en crue dévasta toute la vallée, emportant au passage le pont séculaire de Häderli. Ce coup du sort n'empêcha pas le canton d'Uri de ressusciter cet ouvrage historique dans son ancienne forme avec l'aide financière de la Confédération et de la Société suisse des entrepreneurs.

Pour refaire le pont, il a d'abord fallu en reconstituer la géométrie sur la base de photos et de croquis anciens, vu l'absence de tout plan de construction. Afin de lui restituer son aspect d'antan sans en faire une réplique, il fut décidé d'utiliser la pierre naturelle, extraite du rocher dynamité à proximité du site, puis équarrie et taillée à la main. On réunit des apprentis de plusieurs métiers dans toute la Suisse : tailleurs de pierre, charpentiers, maçons et paveurs vinrent dans les Schöllenen s'exercer à leur artisanat traditionnel. Les voûtes sont constituées de parpaings en disposition radiale, la maçonnerie se compose de moellons parfois travaillés à la masse. Des pierres rondes extraites de la Reuss ont servi à paver la voie de l'ouvrage. Seuls quelques rares détails ont fait l'objet d'une modernisation : les nouvelles piles ont été élargies à leur base et munie d'un noyau en béton pour qu'elles résistent à la pression des crues. Des joints élastiques étanches ont été posés pour empêcher l'infiltration des eaux météoriques. Enfin, l'aménagement en gradins empêche un déplacement du fond de gravier.

Véritable défi professionnel, la reconstitution du pont de Häderli a permis à ceux qui l'ont relevé de vivre une expérience unique. En 2001, nombre de spécialistes qui y avaient participé en qualité d'apprentis se sont retrouvés pour célébrer les dix ans de la réouverture de cet ouvrage historique.

Website IVS

La réorganisation en cours du site Internet de l'Office fédéral des routes a retardé la mise en place de celui de l'IVS. Celui-ci sera toutefois accessible à partir du second semestre 2004 à toutes les personnes intéressées, et l'offre sera étoffée durant les mois qui suivront. Les informations fondamentales et actuelles, telles que les journées thématiques 2004, peuvent être consultées dès le début sur le site Internet, où les cahiers cantonaux et les bulletins sont disponibles en ligne. Venez surfer sur www.ivs.admin.ch

Journée du patrimoine 2004

Le Centre nationale d'information pour la conservation des biens culturels NIKE est un carrefour de l'information dans le domaine de la conservation des biens culturels matériels en Suisse. 30 associations spécialisés et organisations ouvertes au public constituent l'Association de soutien au NIKE.

La tâche du NIKE est d'encourager l'échange des connaissances entre les disciplines ainsi que l'information au sein de l'opinion publique. Les manifestations comme «La Journée européenne du Patrimoine» invitent à se familiariser avec les aspects les plus divers du patrimoine culturel de la Suisse.

Les 11 et 12 septembre 2004, NIKE vous invite à découvrir et à vivre l'histoire du trafic en Suisse dans le cadre de manifestations organisées en partenariat avec les CFF SA, CFF Historic, ViaStoria et le Musée des transports, et en collaboration avec les services de monuments historiques et d'archéologie.

Congrès

Jeudi/vendredi
19/20 août 2004
Lac des Quatre-
Cantons/Brunnen

Mise en scène du
paysage et des monu-
ments

Journées de la Commission fédérale des monuments historiques (CFMH), de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage (CFNP), de l'Office fédéral de la culture (OFC) et de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), avec la collaboration de l'Office fédéral du développement territorial (ODT) et de l'Office fédéral des routes (OFROU).

Plate-forme d'échange
interdisciplinaire con-
cernant les questions
liées à l'organisation
d'événements dans le
domaine du paysage (In-
terdisziplinäre Plattform
für Fragen im Umfeld
der Organisation von
Events in der Land-
schaft). Office fédéral
de l'environnement, des
forêts et du paysage

Secrétariat de la division
Paysage
Tel. +41 31 322 93 87,
sylvia.raasch
@buwal.admin.ch

Office fédéral de la cul-
ture, Section Patrimoine
culturel et monuments
historiques

Secrétariat, Tel. +41 31
322 86 25, yves.boillat
@bak.admin.ch

Editeur :
Office fédéral des
routes (OFROU)
Domaine Locomotion
douce
CH-3003 Berne
Tél. +41 31 322 76 53
Fax +41 31 322 42 21
www.ivs.admin.ch

Conception :
Steiner & Buschor,
Berthoud

Juni 2004 ©

Journées européennes du patrimoine 2004

11/12 septembre 2004

Prochain arrêt : Journée
du patrimoine, trafic
et histoire du trafic en
Suisse

Le programme complet des Journées euro-péennes du patrimoine 2004 peut être consulté sur Internet à l'adresse www.venezvisiter.ch et www.hereinspaziert.ch dès mi-juillet 2004. La brochure proposant le programme pour toute la Suisse peut être commandée dès août 2004 gratuitement au NIKE. Pour la commander : info@nike-kultur.ch

